

**Communiqué de presse**  
**Inauguration de l'unité rénovée de soins intensifs et**  
**intermédiaires de pédiatrie**

*Genève, le 7 octobre 2008 – Les locaux rénovés de l'unité de soins intensifs et intermédiaires de pédiatrie (USI) de l'Hôpital des enfants ont été inaugurés ce mardi 7 octobre en présence des généreux donateurs, Mme et M. Bruce Rappaport de la Fondation Inter Maritime, et de M. Pierre-François Unger, conseiller d'Etat en charge du Département de l'économie et de la santé (DES). Devenus trop exigus et affichant un taux d'occupation dépassant les 100%, ces locaux n'étaient plus adaptés aux besoins. Ils offrent aujourd'hui des équipements garantissant une qualité et une sécurité des soins et des conditions de travail améliorées pour le personnel.*

**Une réhabilitation nécessaire**

Entrepris en mai 2008, les travaux d'agrandissement et de rénovation de l'USI avaient pour principaux objectifs:

- de pallier la sur-occupation chronique en soins intermédiaires et en soins intensifs
- d'adapter l'espace aux innovations technologiques afin d'améliorer la qualité des soins et la sécurité des traitements
- d'optimiser l'accueil des parents et des proches
- de mettre en conformité les installations techniques pour le maintien de l'accréditation de cette unité.

Avec 40% de surface en plus, l'USI dispose désormais d'une chambre et quatre lits supplémentaires en soins intensifs, deux lits supplémentaires en soins intermédiaires, une nouvelle chambre d'isolement en surpression/dépression et une salle de repos pour les parents.

Budgétée à 1.5 million de francs, la réhabilitation de ces locaux n'était pas incluse dans le programme public de rénovation de l'Hôpital des enfants, qui – priorités obligent, se concentre sur les consultations ambulatoires, la psychiatrie et l'onco-hématologie.

**Un soutien du privé**

La rénovation de l'USI a toutefois été possible grâce à la généreuse donation de Mme et M. Bruce Rappaport de la Fondation Inter Maritime. En soutenant la médecine publique genevoise par l'intermédiaire de la Fondation Artères, cette collaboration illustre une fois encore, comment l'engagement privé contribue de manière substantielle à l'amélioration de la prise en charge des patients. Bien que le rôle de l'Etat dans le financement des institutions de soins reste essentiel pour garantir des soins de qualité à tous, les

partenariats privés deviennent incontournables pour de nombreux projets dans le domaine de la recherche et de l'amélioration du confort des patients.

**Pour de plus amples informations**

Therese Legerer, responsable presse et relations publiques, tél. 022 372 60 57